



Nîmes, vendredi 30 octobre 2020

À Monsieur Philippe MAHEU,  
Directeur Académique des  
Services de l'Éducation Nationale  
DSDEN du Gard

**Objet : Demande d'audience**

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Le président de la République a décidé de maintenir des écoles, collèges et lycées ouverts en renforçant le protocole sanitaire. Le Premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale ont depuis précisé les modalités, **en partie seulement.**

À trois jours de la reprise, beaucoup de questions sont encore en suspens pour les personnels du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degrés. Nous collectons ces problématiques afin de vous présenter une synthèse et de vous faire des propositions.

**A cette fin, je vous prie de nous recevoir en audience dans les plus brefs délais afin de réussir cette rentrée du 2 novembre.**

Le SE-Unsa partage la volonté de maintenir la scolarité en présentiel des enfants et des jeunes mais cette décision exigeante pour les personnels doit s'accompagner de la protection, du respect et du soutien de leur employeur, l'État.

Tout d'abord, la protection, le respect et le soutien pour des personnels déjà largement éprouvés, c'est leur **laisser le temps** pour s'approprier ce protocole et le mettre en place en lien avec les collectivités.

Le SE-Unsa pense en tout premier lieu aux équipes, aux directrices et directeurs d'école notamment, et les engage à retenir les propos du ministre qui a dit « dans la semaine ».

**Le protocole dans sa totalité et les attestations à délivrer aux familles ne pourront pas être mis en place dès le lundi 2 novembre.**

Nous vous demandons de suspendre tout dispositif de formation non essentiel et de mobiliser tous les **moyens de remplacement** pour assurer un maximum de décharge d'enseignement pour les directrices et directeurs d'école durant cette semaine. Parallèlement, nous suspendons tous nos projets non essentiels jusqu'à nouvel ordre.

Pour le SE-Unsa, **l'hommage à Samuel Paty** qui n'a pas encore fait l'objet de cadrage dans toutes les académies doit également pouvoir **être reporté** pour qu'il soit rendu dans les conditions à la hauteur du drame. Ainsi, l'organisation et l'information aux familles du report de l'entrée en classe à 10h qui avait été évoqué, ne peut reposer sur les épaules des équipes. Pour le SE-Unsa, s'il n'est pas déjà pris en charge par les collectivités, ce report doit être abandonné.

Ensuite, protéger, respecter et soutenir, c'est fournir tout l'équipement nécessaire, en premier lieu les masques. Selon nos remontées, leur acheminement vers les écoles et les établissements n'est pas effectif. Le ministre a annoncé la publication de la liste des catégories de personnels vulnérables pour le vendredi 30 octobre.

.../...

Le SE-Unsa accompagnera ces collègues pour que leur mise en autorisation d'absence ou en télétravail soit immédiate et facilitée.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur l'inspecteur d'académie, en mon profond attachement au service public d'éducation.

Olivier DUSSERRE-TELMONT  
Secrétaire Départemental du SE-Unsa

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'O' followed by a vertical line and a horizontal stroke extending to the right.